



éthic étapes
ARCHIPEL
SAINT-CYR

Le centre Ethic Etapes Archipel St Cyr offre à tous les participants du tour de la Vienne une remise de 5% sur la pension complète.

Parcours du samedi 27 septembre :

*POITIERS - Bonnes - Angle sur Anglin - La Roche Posay -
Chatellerault - Marigny Brizay - SAINT CYR*

Parcours du dimanche 28 septembre :

*SAINT CYR - Chauvigny - Morthemer - Queaux - Usson du
Poitou - Gencay - Nouaillé Maupertuis - POITIERS*



27 et 28 septembre 2008

5^{ème} Tour de la Vienne



Une organisation
du Comité Départemental de
Cyclotourisme de la Vienne
et des clubs de
BV2R Targé, Usson du Poitou



106.4

La sécurité, la priorité de la FFCT !



Pour une pratique durable
et pour un comportement citoyen,
je m'engage à :

- respecter le Code de la route,
- respecter les autres usagers,
- respecter les consignes de l'organisateur et ses bénévoles,
- respecter l'environnement.

Je veux voir et être vu !



CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Formule A **Tarif : 92,00 €** **Licencié FFCT : 85,00 €**

- Engagement
- Ravitaillements
- 2 repas du midi
- Dîner, petit déjeuner
- Hébergement en chambre de 2, 3 ou 4 personnes
- Transport des bagages

Formule B **Tarif : 72,00 €** **Licencié FFCT : 65,00 €**

- Identique à la formule A sans l'hébergement
- Sans le petit déjeuner

Joindre la photocopie de la licence à l'engagement
Ceux qui désireront une confirmation de leur inscription, merci de joindre une enveloppe
timbrée à leur adresse.

REGLEMENT

Randonnée sur deux jours.
Accueil le samedi 27 septembre 2008 à partir de 7h00 au complexe sportif de la Pépinière
à Poitiers.
Départ à partir de 8h00 par petits groupes.
Le nombre de participants est limité à 120.
La randonnée est ouverte à tous.
Le plateau repas du samedi est servi à Chatellerault.
L'hébergement au Parc de Loisir de Saint Cyr « Archipel ».
Le plateau repas du dimanche est servi à Usson du Poitou.
Vous devez respecter le code de la route, le règlement et les consignes de l'organisateur.
Seuls les engagements accompagnés du règlement à l'ordre du CoDep 86 seront pris en
compte.
En cas de non participation signalée avant le 14 septembre un remboursement de 75,00€
pour la formule A et 55,00€ pour la formule B sera effectuée. Passée cette date aucun
remboursement ne sera possible.
Pour retirer les cartes de route au départ, les licenciés FFCT devront présenter leur licence
2008.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Club :

Ligue :

N° licence FFCT :

Personne à prévenir en cas d'accident et n° de téléphone :

.....

Sollicite mon engagement au 5^{ème} Tour de la Vienne les 27 et 28 septembre 2008.

Formule A **85,00€ (FFCT)** **92,00€ (Autre)**

Formule B **72,00€ (FFCT)** **65,00€ (Autre)**

Chèque bancaire delibellé à l'ordre du CoDep 86

Fait àle

Signature

Renseignements :

Jacky FAUCHEUX 28 rue de la Baraudière 86530 Availles en Chatellerault
Téléphone : 05-49-93-61-78 06-08-61-52-27 jafaucheux@aol.com

Inscriptions :

Cécile GUIMBAUD-BARRE 7 rue de l'Alizé 86180 Buxerolles
Tél : 05-49-55-32-78 cecile.guimbaud@wanadoo.fr